

SoPHAU

Société des Professeurs
d'Histoire Ancienne
de l'Université

Bulletin
d'information
scientifique

2025-17
20 septembre

Contact :

sophau-communication@univ-fcomte.fr

Actualités de la SoPHAU

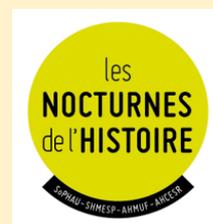
Maria Paola Castiglioni, Paul Ernst, Perrine Kossmann et Laurence Mercuri (éd.), *Travailler en Grèce ancienne aux époques archaïque et classique (VIII^e-IV^e siècle avant J.-C.). Actes du Colloque de la SoPHAU, Dijon, Université Bourgogne Europe, 13 et 14 juin 2025, Pallas. Revue d'études antiques, HS 4, 2025*

Très attachée aux concours nationaux de recrutement des enseignants du Secondaire et suivant une longue tradition, la SoPHAU a organisé un colloque sur la **nouvelle question d'histoire ancienne au programme de l'agrégation d'histoire**. Ce volume en constitue les **actes**.

Il dresse un bilan épistémologique et historiographique sur le travail comme élément structurant des sociétés grecques antiques, tout en apportant de nouvelles réflexions sur ce sujet considéré sur un temps long, depuis le haut-archaïsme jusqu'à la fin de l'époque classique, marqué par de profonds bouleversements politiques et socio-économiques. La notion de travail y est interrogée dans ses différents aspects : techniques, économiques, politiques, juridiques, sociaux et symboliques. Par l'étude des acteurs, des espaces et des activités du travail, c'est l'organisation et le fonctionnement mêmes des sociétés grecques qui se trouvent éclairés.

[Prospectus – table des matières – bon de commande](#)

Nocturnes de l'Histoire : 6^e édition (25 mars 2026)



Visant à **promouvoir une diffusion large du savoir historique** en valorisant des manifestations de qualité et en rendant accessibles les résultats de la recherche au public le plus large, les *Nocturnes de l'Histoire* sont organisées **dans toute la France** depuis 2021.

Tous les passionnés d'histoire, chercheurs, enseignants, professionnels de la culture et du patrimoine, réseaux d'étudiants, sont invités à mettre l'histoire à l'honneur le mercredi 25 mars 2026 par des événements associant ouverture au plus grand nombre et rigueur scientifique.

Après la première édition en 2021 (en distanciel pour cause de couvre-feu), les *Nocturnes de l'Histoire* ont connu chaque année un succès grandissant, avec en 2025 une cinquantaine de manifestations en métropole et en outre-mer. Y ont participé des musées, archives, médiathèques, librairies, collectivités locales, universités, laboratoires de recherche, collèges et lycées, sociétés savantes et associations de professeurs, d'étudiants ou de passionnés d'histoire... Voir la liste complète sur le site web dédié : <https://nocturnesdelhistoire.com/manifestations-2025/>

Les **Nocturnes de l'Histoire** sont organisées par les quatre sociétés d'historiens de l'enseignement supérieur et de la recherche ([SoPHAU](#), [SHMESP](#), [AHMJF](#), [H2C](#)). Elles souhaitent ainsi **favoriser les initiatives locales** visant à une promotion de l'histoire devant un public large. Les quatre sociétés d'historiens de l'enseignement supérieur et de la recherche n'organisent pas ces événements ni ne les financent, mais coordonnent les initiatives et la communication nationale et internationale. Elles veillent à garantir la qualité des propositions en accordant le label *Nocturnes de l'Histoire* aux manifestations conformes à l'esprit du projet par leur intérêt pédagogique et scientifique et respectant l'éthique de la pratique historique. Pour plus de précision, la charte est disponible sur notre [site](#).

Les **institutions et porteurs de projet**, soumis à de **fortes contraintes de calendrier** pour des raisons de programmation ou de location de salle et nécessitant une réponse anticipée, sont invités à écrire à l'adresse mail des Nocturnes avant la pause estivale en décrivant brièvement leur projet et en précisant à quelle date limite il leur faut obtenir une réponse. Nous traiterons ces propositions avec un calendrier spécifique.

Pour soumettre vos propositions au comité scientifique des *Nocturnes de l'Histoire*, il suffit de remplir l'appel à propositions en ligne (<https://framaforms.org/appel-a-propositions-nocturnes-de-lhistoire-2026-1749899810>) ou, à défaut, nous le renvoyer par mail **avant le 17 novembre 2025** : nocturnesdelhistoire@gmail.com ([formulaire ici](#)).

Le comité scientifique, composé de membres des quatre sociétés organisatrices, fera part de ses décisions à la mi-décembre, avant les congés de fin d'année.

Site web : <https://nocturnesdelhistoire.com/>

Email : nocturnesdelhistoire@gmail.com

[Appel à proposition](#)

Manifestations scientifiques : colloque et séminaire

XLIXe Grand colloque d'HALMA « *De persecutoribus et tyrannis. Maxence, Maximin Daïa et Licinius face à Constantin, une histoire de perdants ?* » (24 au 26 septembre 2025)

Le colloque est organisé par **Stéphane Benoist**, **Dominic Moreau** et **Ekaterina Nechaeva** (Université de Lille, UMR 8164 HALMA). Il se tiendra à l'**Université de Lille, Villeneuve d'Ascq**, et **pourra être suivi à distance**.

Contacts : stephane.benoist@univ-lille.fr et dominic.moreau@univ-lille.fr

[Programme et informations](#)

Liens pour suivre le colloque à distance :

Mercredi 24 : <https://webtv.univ-lille.fr/live/172/xlix-grand-colloque-d%E2%80%99halma-de-persecutoribus-et-tyrannis-maxence-maximin-daia-et-licinius-face-a-constantin-une-histoire-de-perdants>

Jeudi 25 : <https://webtv.univ-lille.fr/live/173/xlix-grand-colloque-d%E2%80%99halma-de-persecutoribus-et-tyrannis-maxence-maximin-daia-et-licinius-face-a-constantin-une-histoire-de-perdants>

Vendredi 26 : <https://webtv.univ-lille.fr/live/174/xlix-grand-colloque-d%E2%80%99halma-de-persecutoribus-et-tyrannis-maxence-maximin-daia-et-licinius-face-a-constantin-une-histoire-de-perdants>

Séminaire d'épigraphie grecque et latine du laboratoire Hisoma (2025-2026)

Séminaire de recherche du laboratoire Hisoma organisé par [Julien Aliquot](#) (CNRS) et [Patrice Faure](#) (Lyon 3), un mardi par mois de 17 h à 19 h, à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 7 rue Raulin, Lyon 7, salle Reinach.

Au croisement de l'histoire, de l'archéologie, de la philologie et de la linguistique, l'épigraphie est indispensable à notre connaissance des mondes anciens. La forte implication d'Hisoma dans ce domaine remonte à la volonté de Jean Pouilloux, fondateur de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, de créer à Lyon un pôle de recherches majeur dans le champ des études épigraphiques. Aujourd'hui, l'engagement du laboratoire est autant le fruit de travaux sur les archives des différents projets que d'opérations de terrain conduites de l'Europe au Proche-Orient, en passant par le Maghreb, la Grèce et l'Égypte.

Interdisciplinaire, le séminaire d'épigraphie grecque et latine est conçu comme le point de rencontre de ces activités. Il se poursuit de manière régulière depuis sa renaissance en 2014, à raison d'une séance de deux heures par mois, soit 20 heures en tout pour les dix séances programmées de septembre à juin. Des invités extérieurs français et étrangers y contribuent à part égale avec les chercheurs et les doctorants du laboratoire Hisoma. Inscrit au programme du master Mondes anciens (depuis 2017) et de l'École doctorale Sciences sociales de l'Université de Lyon (depuis 2022), il constitue non seulement un espace de discussion et de débat autour de l'édition de documents connus ou inédits, mais aussi l'un des lieux d'expérimentation et de réflexion sur l'évolution en cours des pratiques éditoriales dans le domaine des humanités numériques.

Appels à candidature : bourses et prix

Bourses Ernest Labrousse

L'AFHé offre **deux allocations de recherche** à hauteur de **1 000 euros chacune** pour financer une **mission de dépouillement en archives**.

L'annonce a été communiquée par Catherine Virlouvet qui attire l'attention des sociétaires sur le fait que « mission de dépouillement en archives » est à entendre au sens large, qui inclut études de matériel, études sur sites et recherches en bibliothèques.

L'allocation est dédiée à la mémoire d'Ernest Labrousse, premier président de l'Association Française d'Histoire économique.

Conditions d'éligibilité

Peut candidater toute personne inscrite en Master 2 et en doctorat, en France ou dans un pays francophone, et travaillant sur un sujet d'histoire économique, sans restriction de période.

Les personnes candidates doivent avoir adhéré à l'association et être à jour de leur cotisation (tarif étudiant : 15 € / autre : 30 €)

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprendra :

- Une lettre du directeur de recherches justifiant l'intérêt de la mission (maximum 2 pages)
- Un projet de recherche (6 000 signes)
- Une liste détaillée des archives et des bibliothèques à consulter ou des sites de recherche (indiquer les cotes et les institutions)
- Un budget approximatif et un calendrier

Le dossier de candidature devra être envoyé sous la forme d'un seul fichier PDF contenant l'ensemble des pièces demandées.

Engagements des bénéficiaires de la bourse

- Présenter son projet de recherche dans le cadre du congrès de l'AFHé en trois minutes (novembre 2025).
- Rédiger un compte-rendu de sa mission dans un délai de trois mois après la fin de sa mission pour diffusion sur le site de l'AFHé.
- Participer au congrès suivant de l'AFHé pour exposer le résultat de ses recherches en huit minutes (décembre 2026).
- Mentionner l'AFHé dans les travaux issus du séjour de recherche.
- Fournir une preuve de la matérialité de son séjour de recherche.
- Ne pas demander un double remboursement pour les mêmes dépenses.

Les frais de transports pour assister au congrès de l'AFHé seront pris en charge par l'association.

Financement

Le versement se fera à la désignation.

Jury

Les bourses seront attribuées par le comité directeur de l'AFHé.

Calendrier

Les dossiers de candidatures doivent être adressés par voie électronique **avant le 15 octobre 2025** à l'adresse afhe.secretariat@gmail.com en indiquant dans l'objet du message « Candidature – Bourse Ernest Labrousse ».

Bourses Pierre Léon

L'AFHé offre **deux allocations de recherche** à hauteur de **800 euros chacune** pour financer une **participation à un colloque ou une conférence à l'étranger**.

Cette bourse est dédiée à la mémoire de Pierre Léon.

Conditions d'éligibilité

- Les personnes candidatant ne doivent pas avoir de poste de titulaire dans l'enseignement supérieur.
- Les personnes candidatant doivent soit être inscrites en thèse de doctorat en France, ou en vue de la rédaction d'un travail d'histoire économique francophone (toutes aires, toutes périodes, toutes disciplines concernées), soit être titulaires d'un doctorat d'histoire économique ou décerné en France, ou francophone (toutes aires, toutes périodes, toutes disciplines concernées). Cet appel est aussi ouvert aux mêmes conditions aux collègues du secondaire titulaires d'un doctorat.
- La bourse est attribuée sous condition d'acceptation à l'une au moins des sessions d'une conférence / colloque (y compris une session poster) ou pour l'organisation d'une session dans une conférence.
- Les personnes candidatant ne doivent pas avoir obtenu d'autre bourse portant uniquement sur le même objet (engagement sur l'honneur). Les co-financements des écoles doctorales sont en revanche possibles.
- Les personnes candidates doivent avoir adhéré à l'association et être à jour de leur cotisation (tarif étudiant : 15 € / autre : 30 €).

Bourses Pierre Léon (suite)

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprendra :

a) *Pour les personnes inscrites en doctorat :*

- Une preuve d'inscription dans un cursus doctoral
- Un bref avis de la personne dirigeant les recherches (maximum 2 pages)
- Un CV (maximum 2 pages)
- Les documents relatifs à la session et à la communication acceptée (confirmation d'inscription, mail d'acceptation, etc.)
- Un résumé de la communication acceptée (maximum 2 pages)
- Un budget approximatif

b) *Pour les personnes titulaires d'un doctorat :*

- Une photocopie du diplôme de doctorat
- Le rapport de soutenance
- Lettre de présentation des travaux (motivations)
- Un CV (maximum 2 pages)
- Les documents relatifs à la session et à la communication acceptée (confirmation d'inscription, mail d'acceptation, etc.)
- Un résumé de la communication acceptée (maximum 2 pages)
- Un budget approximatif

Financement

Le versement se fera à la désignation.

Engagements des récipiendaires du prix

- Mentionner l'AFHé dans leur présentation (logo sur la page de présentation et indication sur la dernière diapositive et/ou la dernière page de la communication imprimée que « Cette recherche a été financée par l'AFHé »)
- Fournir une preuve de la matérialité de leur participation au colloque
- Ne pas demander un double remboursement pour les mêmes dépenses

Jury

Les prix seront attribués par le comité directeur de l'AFHé.

Calendrier

Les dossiers de candidatures doivent être adressés par voie électronique **avant le 15 octobre 2025** à l'adresse afhe.secretariat@gmail.com en indiquant dans l'objet du message « Candidature – Bourse Pierre Léon ».

Prix de Maîtrise / Master d'Études sur la guerre et le fait militaire – Groupe de recherche en histoire de la guerre (GRHG)

Critères de candidature

Ce prix récompensera un mémoire de recherche de Master / Maîtrise francophone, spécialisé dans l'étude de la guerre et du fait militaire, dans toutes ses thématiques, ses périodes et ses approches disciplinaires, sans condition de nationalité ou de rattachement académique. Un premier prix, d'un montant de 1000 \$ CAD, et un second prix, d'un montant de 500 \$ CAD, seront décernés. Les lauréats auront ensuite la possibilité, s'ils le souhaitent, de présenter leurs travaux dans le cadre des différentes activités « jeunes chercheurs et jeunes chercheuses » de l'équipe. L'ensemble des participants au concours est chaleureusement invité à rejoindre le GRHG.

Le prix d'*Études sur la guerre et le fait militaire* est ouvert à tous les étudiants sans condition de nationalité, d'établissement d'origine, de discipline ou de période historique.

Les candidats doivent néanmoins :

- avoir achevé un mémoire de recherche de Maîtrise / Master 2 portant résolument sur l'étude de la guerre et du fait militaire, déposé (dépôt définitif), et le cas échéant soutenu, entre le **1^{er} octobre 2024 et le 1^{er} octobre 2025**. Le Master 1 n'est pas éligible.
- avoir rédigé ce mémoire dans son intégralité ou pour une part significative en français.

Composition du dossier :

- le mémoire, dans sa version du dépôt définitif, ainsi que le cas échéant les annexes
- les rapports des évaluateurs
- une lettre de présentation du candidat (2 pages maximum), revenant sur son parcours de recherche et incluant un résumé du mémoire, ainsi que la note ou mention obtenue pour celui-ci (2500 signes espaces comprises)
- une preuve d'inscription officielle (relevé de notes, fiche d'inscription ou certificat de scolarité) dans un établissement universitaire à la date du dépôt du mémoire

[Autres informations](#)

Ce dossier doit être transmis par courriel **au plus tard le 1^{er} octobre 2025** à Guillaume Pinet (UQAM), qui le transmettra au comité pédagogique, à l'adresse suivante : pinet.guillaume@uqam.ca

Parutions

Frédéric Hurlet, *Auguste et ses aristocrates. Les générations de la révolution romaine*, Paris, 2025.

Auguste côtoya au quotidien les aristocrates, qui s'opposèrent à lui ou l'assistèrent, voire le conseillèrent pour l'aider à s'emparer du pouvoir, puis à le conserver. C'est à ce groupe social et à ses relations avec Auguste que ce livre est consacré. Il cherche à faire mieux comprendre comment les aristocrates vécurent en leur for intérieur la chute de la république et l'avènement d'un nouveau régime monarchique en sélectionnant en guise d'échantillon les trajectoires de neuf aristocrates à partir du critère de l'appartenance à une génération, définie comme une expérience commune de vie.

La première génération, celle d'Auguste, fut marquée par les guerres civiles, qui la traumatisèrent. Ses membres eurent à faire des choix quand il s'agit de se rallier à tel ou tel *imperator*. Il en allait de leur survie et de leur patrimoine. La deuxième génération, née au cours de la décennie qui précéda la bataille d'Actium en 31 av. J.-C. ou qui la suivit, ne connut que la paix civile et la figure du *princeps* pour la garantir. Son comportement oscilla entre la nécessité de faire l'éloge du prince et celle de défendre le prestige de la famille. La troisième génération, celle des années 10 et de la dernière décennie av. J.-C., se définit par un événement fondateur, la première succession impériale, qui vit Tibère devenir *princeps* à la mort d'Auguste. Cette dernière époque augustéenne est étudiée à travers le regard d'une matrone et de trois enfants.

Les neuf trajectoires sont les suivantes : L. Munatius Plancus, M. Valerius Messala Corvinus, L. Tarius Rufus, Cn. Calpurnius Piso, Paullus Fabius Maximus, Aemilia Lepida, Domitius, Domitia et Galba quand il était un enfant.

Sophie Lalanne et Mathilde Simon (éd.), *Non Graecos minus barbaros... Les Romains et les Grecs de leur temps. Volume I. Au temps de la République*, Bordeaux, Ausonius, 2025.

Si de nombreuses publications ont porté sur le statut de la culture hellénique sous la République romaine, les rapports entre les Romains et les Grecs avec lesquels ils avaient des contacts professionnels ou qui faisaient partie de leur entourage proche restent largement inexplorés, y compris le degré de considération ou de mépris que les Romains éprouvaient à l'égard de ces Grecs. C'est donc l'objet de ce livre que de mettre en lumière et d'analyser les relations interpersonnelles que les Romains nouèrent avec des Grecs, à commencer par ceux qui vivaient en Grande Grèce, sur le sol même de l'Italie. Puis, lorsqu'ils commencèrent à remporter des victoires sur les rois hellénistiques, les Romains firent-ils une distinction entre l'hellénisme et le peuple grec qui leur était contemporain pour mieux assumer l'héritage de l'un sans s'encombrer de l'autre ? Firent-ils une différence entre Grecs de Grèce, d'Italie et d'Orient ? Quelles relations les aristocrates romains en particulier avaient-ils avec des Grecs ? Le statut social était-il le facteur prédominant dans le choix de ces formes de sociabilité ? Ces questions trouveront quelques éléments de réponse dans ce premier volume qui traite de la période comprise entre le IV^e s. a.C. et la fin de la République, à la toute fin du I^{er} s. a.C.

Sophie Lalanne (dir.), Didier Lett et Dominique Picco (éd.), *Une histoire des femmes en Europe (des grottes aux Lumières). Objets, images, textes*, Paris, Armand Colin, 2024.

Écrire une histoire des femmes en Europe impose des approches nuancées, croisées et complémentaires. En partant d'une sélection de documents tantôt connus tantôt inédits, choisis dans la Préhistoire, l'Antiquité, le Moyen Âge et l'époque moderne, des historiennes et des historiens, mais aussi des spécialistes d'histoire de l'art, de la littérature ou de la philosophie, analysent sur le temps long diverses thématiques de l'histoire des femmes et du genre, en les replaçant dans leur contexte particulier : guerre, migrations, travail, patrimoine, éducation, arts, sciences, religion, corps, violence, misogynie inspirent 14 chapitres couvrant toute l'histoire européenne de l'Antiquité (et le plus souvent depuis la Préhistoire) jusqu'aux révolutions européennes.

L'Antiquité y est particulièrement bien représentée, offrant une mine de commentaires de documents, un accès rapide aux données disponibles (beaucoup plus nombreuses qu'on le croit parfois), un large choix de modèles de méthode d'analyse et d'écriture en Histoire des femmes et du genre, enfin une bonne idée d'ensemble du dernier état de la recherche dans ce domaine.

Cet ensemble de 573 pages et 165 notices, rédigées par une équipe de 125 autrices et auteurs français, européens et américains, est une somme unique qui donne à voir l'histoire des femmes dans toutes ses dimensions, politiques, économiques, culturelles et sociales, et atteste clairement que les femmes, elles aussi, ont fait l'Europe.

Responsables pour l'Antiquité : J.-B. Bonnard, N. Ernoul, S. Lalanne, avec la collaboration d'A. Vasselín.

Autrices et auteurs pour l'Antiquité (outre les responsables cités ci-dessus) : P. Akar, C. Aranegui-Gascó, R. Baudry, N. Belayche, N. Bernard, S. Boehringer, L. Bricault, L. Bruit-Zaidman, B. Carè, H. Castelli, A. Damet, V. Dasen, C. D'Ercole, S. Estienne, G. Frija, D. Gaia, F. Gherchanoc, A. Grand-Clément, R. Guicharrousse, J.-P. Guilhembet, T. Haziza, A. Iriarte, E. Koulakiotis, P. Montlahuc, A. Paradiso, C. Saint-Pierre Hoffmann, P. Schmitt Pantel, V. Sebillotte Cuchet, B. Rossignol, N. Villacèque, M.-C. Villanueva-Puig, F. Villard, S. Wyler, J. Wilgaux

Avec le soutien de l'association Mnémosyne, du labex HaSTEC, des laboratoires ANHIMA, LAMOP et IHMC.

Mireille Corbier (corbier@msh-paris.fr), directeur de *L'Année épigraphique* (1 place Paul Painlevé - 75005 Paris), fait savoir que ***L'Année épigraphique 2022*** (1702 notices et 1078 pages dont 234 pages d'index) a été publiée en août 2025 et est disponible. Les commandes doivent être adressées aux Presses Universitaires de France (revues@humensis.com).

Informations SoPHAU

Le service de diffusion de la SoPHAU fonctionne grâce aux membres actifs de l'association qui y contribuent par leurs cotisations. [Bulletin d'adhésion 2025 en ligne](#)

Retrouvez toutes les annonces en ligne sur le site de la SoPHAU : <https://sophau.univ-fcomte.fr/>
Pour signaler les HDR et les thèses soutenues : thesessophau@gmail.com

La SoPHAU est également sur X : <https://x.com/AssoSoPHAU>

Pour demander la diffusion d'une annonce scientifique quand on est adhérent,
écrire à : annonces.sophau@gmail.com